



## Appel à intentions d'articles

### « Le numérique en migration : lien social, partage des savoirs et mobilisations »

Coordonné par Laura Odasso<sup>1</sup> et Sarra Chaïeb<sup>2</sup>

Ce dossier de la revue *Réseaux* entend questionner les usages de la Toile et, plus largement, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en contexte migratoire. Quinze ans après le dossier Diminescu/Pasquier dans un contexte technologique et migratoire qui s'est transformé, que nous disent les sciences sociales sur l'établissement et la mobilisation de liens affectifs et familiaux, sur la constitution et le partage de ressources, principalement juridiques, et sur les activités de mobilisation en migration ? À la croisée de la sociologie des migrations, de la sociologie de la famille et des rapports sociaux, de la sociologie du numérique, de la sociologie du droit et de la réception de l'action publique, il s'attache à saisir en quoi les NTIC participent des aspirations, des choix pratiques, des luttes et façonnent les formalités migratoires — y compris de la non-migration — lorsque les liens privés, affectifs et familiaux des migrants et de leurs proches sont en jeu, dans le Sud et dans le Nord global.

En favorisant de nouvelles dynamiques familiales (Odasso et Geoffrion, 2023), les NTIC permettent de faire famille à distance en « connectant la présence » ou en « médiant l'absence » (Acedera et Yeoh, 2019). Les technologies numériques élargissent, restreignent et ré-aménagent les réseaux migratoires et elles donnent aussi une nouvelle visibilité aux réalités des parcours migratoires (Diminescu, 2016), tout en amenant à repenser les frontières entre le dicible et l'indicible par les personnes en migration. Les NTIC servent également de support à la compréhension des procédures administratives et à la circulation d'informations entre pairs. Elles sont, en outre, un outil clé à maîtriser en vue de l'accès aux services publics dont les formalités sont davantage dématérialisées (Plein droit, 2022).

Ce dossier veut intégrer, relier et élargir cette littérature en mettant l'accent sur les usages des NTIC, sur les liens qu'elles participent à établir dans des formes de migrations peu explorées jusqu'à présent, sur les mobilisations qu'elles alimentent, sur les usages et la conscience du droit qu'elles activent. Il s'agit ainsi de mettre l'accent sur les possibilités, sur les normativités sociales et juridiques, et sur les contraintes qu'elles impliquent dans la définition et la redéfinition des liens affectifs et familiaux des individus, tout autant que sur les opportunités qu'elles permettent dans des cadres légaux et publics parfois contraints en amont et durant le parcours migratoire, dans une perspective locale, transnationale et translocale. Nous

---

<sup>1</sup> Cergy Paris Université, EMA, ICMigrations

<sup>2</sup> Université Sorbonne Paris Nord, IRIS

invitons des contributions qui se fondent sur des enquêtes aux méthodes variées (p. ex. : ethnographies dans la durée et multi-située, entretiens, enquêtes quantitatives, analyses de réseaux, méthodes mixtes, méthodes participatives, recherches-action, etc.) qui abordent les thématiques suivantes, énoncées ici à titre indicatif et de manière non exhaustive :

- **les NTIC comme instrument de tissage et de maintien des relations sociales et affectives.**

Les NTIC ont été amplement investiguées comme instrument de maintien des relations à distance pour les familles transnationales. Toutefois, les usages dans des migrations telles que celles des jeunes mineurs non-accompagnés, ainsi que, au contraire, dans les migrations dites privilégiées, sont moins connus. Les NTIC ne permettent pas uniquement de maintenir des liens, ils sont aussi des instruments informatifs et d'usage pratique, voire pragmatique, dans des situations de détresse extrême, telles que la mort en migration. Elles participent de la réorganisation des liens des personnes en migration à distance, mais aussi à proximité. Elles peuvent devenir les supports des formes d'aide, d'entraide et de solidarité de proximité physique ou émotionnelle, visant à créer des situations « para-familiales », tout comme de nouvelles manières de faire et de dire des rapports de confiance et de soutien. L'amitié ou le maintien de relations établies sur les routes migratoires sont autant de nouvelles manières pour signifier des liens para-familiaux qui échappent à la structure de la famille institutionnelle comme le droit la conçoit.

- **les NTIC comme moyen de mobilisation.** Les NTIC sont des médiums pour rassembler des expériences vécues, une connaissance pratique du droit et de l'infradroit, ainsi que des revendications qui pourraient permettre la réussite des procédures administratives visant par exemple la reconnaissance de la minorité, l'entrée dans la majorité, le regroupement familial, et d'autres formalités de droit commun. Elles peuvent aussi être des moyens pour faire « entendre sa voix » car elles peuvent rassembler des demandes collectives, voire plus largement avoir pour objectif de contrecarrer les effets des politiques migratoires ou des situations sociales discriminantes.

- **les NTIC comme outil d'usage du droit.** Les NTIC sont désormais des outils fondamentaux et d'usage courant dans l'accompagnement social que les travailleurs sociaux déploient pour les jeunes mineurs ou les familles en difficulté, ainsi que dans le travail d'accès au droit porté par des acteurs aux profils variés issus du monde associatif, des services publics et du tiers secteur. Ces acteurs intermédiaires du droit utilisent désormais les NTIC pour la co-construction des dossiers administratifs avec leurs clients et usagers (par ex. photo et échanges sur les réseaux sociaux, transmission des pièces d'identité et actes de naissance, célibat, etc.). Que l'on pense à la gestion des pratiques numériques quotidiennes des enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance qui participent d'une nouvelle forme de gestion des relations familiales, ou encore à l'accompagnement des familles migrantes, l'utilisation des NTIC fait partie intégrante des pratiques de gestion de la migration. Pensons également aux effets de la dématérialisation des procédures juridiques. De plus, les NTIC sont des instruments qui facilitent la transmission de connaissances pratiques, d'idées et de stratégies juridiques parmi les membres des familles séparés par les frontières, éparpillés dans des pays aux contextes socio-politiques divers ou restés au pays d'origine. Cela se confronte, néanmoins, à l'accès inégalement distribué aux technologies aux échelles mondiale et locale selon les groupes sociaux.

### Calendrier prévisionnel

Nous vous demandons d'adresser au secrétariat de rédaction ([aurelie.bur@enpc.fr](mailto:aurelie.bur@enpc.fr)) pour **le 2 mai 2025**, des intentions de contribution (2 pages présentant objet, question de recherche, inscription dans la littérature, méthodologie et résultats) **au format Word**.

La soumission de la première version des articles retenus (65 000 signes, notes et espaces compris) est attendue **fin octobre 2025**, la publication du dossier est prévue **en 2026**.

Vous trouverez plus d'informations, notamment les consignes aux auteurs sur le site de la revue : <https://www.revue-reseaux.fr/consignes-aux-auteurs/>

### Bibliographie

AAA, Administration sans contact, étrangers déconnectés. (2022), *Plein droit*, n° 134, (3). <https://droit.cairn.info/revue-plein-droit-2022-3?lang=fr>.

Acedera K.A., Yeoh B. (2019), 'Making time' Long-distance Marriages and the Temporalities of the Transnational Family, *Current Sociology Monograph*, n° 76(2), p. 250–272.

#Connectés (2022), numéro spécial de la revue *Hommes & Migrations*, n° 1337(2).

Diminescu D. (2016), Traces numériques, *Plein droit*, n° 110(3), p. 3-6.

Diminescu D. (dir.) (2010), Les migrants connectés, *Réseaux*, n° 159(1).

Odasso L., Geoffrion K. (2023), Doing family online. (In) formal knowledge circulation, information-seeking practices, and support communities, *Family Relations*, n° 72 (2), p. 389-405.